

ETAT CIVIL**NAISSANCES**

Andréa Anne Emilie MOREIRA, le 29 novembre 2001

Batiste Serge Jacques COLLE, le 16 décembre 2001

DECES

Félix FOYART, le 26 décembre 2001

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 1^{ère} période de l'année 2002 (de janvier à mars), devront se présenter en mairie à *partir du 1^{er} janvier 2002*, les Français et les Françaises nés en janvier, février et mars 1986.

Bibliothèque « Plaisir de lire »

Rue de la gare
60490 Boulogne la Grasse
Tél. 03.44.85.91.49

Votre bibliothèque enregistre 1950 livres pour enfants et 3550 livres pour adultes qui sont mis à votre disposition à raison de trois livres à la fois que vous pouvez garder un mois.

Pour les grands lecteurs, cette opération se renouvelle autant de fois qu'ils le souhaitent. Le principe étant que, lorsqu'on rend les trois livres, même au bout d'une semaine, on peut en reprendre trois autres.

Cette disposition intéresse aujourd'hui nos 106 adhérents.

Le président et tous les membres du Conseil d'administration, ainsi que dix bénévoles, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2002 et souhaitent que vous serez encore plus nombreux à profiter des possibilités d'évasion par la lecture.

Infos

Pour les nouveaux arrivants qui ne se sont pas encore présentés à la mairie, nous vous informons que les caisses pour le tri sélectif des ordures ménagères sont disponibles à la mairie.

Il est demandé aux nouveaux habitants de passer à la Mairie avec le Livret de Famille pour inscription sur le fichier communal afin d'éviter les oublis lors des fêtes, arbre de Noël, colis, etc...

Félicitations et encouragements aux habitants pour les illuminations de Noël.

MEMENTO**Horaires de la Mairie :**

mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 10 à 12 heures

Horaires de la Poste :

Du Lundi au Vendredi de 14^H15 à 16^H15.
1 Samedi sur 2 : de 9^H30 à 11^H30.

Répertoire téléphonique :

La Mairie : 03.44.85.01.24
L'école : 03.44.85.08.69
Le collège de Ressons : 03.44.42.50.63
La Poste : 03.44.85.01.28
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04
Médecins : 03.44.85.01.11
Pharmacie : 03.44.85.07.82

Les pompiers :

FOYART J. : 03.44.85.07.62
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88
TASSART J. : 03.44.85.07.27

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis

Horaires de la bibliothèque intercommunale :

(Place de la Gare à Boulogne la Grasse)
mercredi de 14 à 16 heures
samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

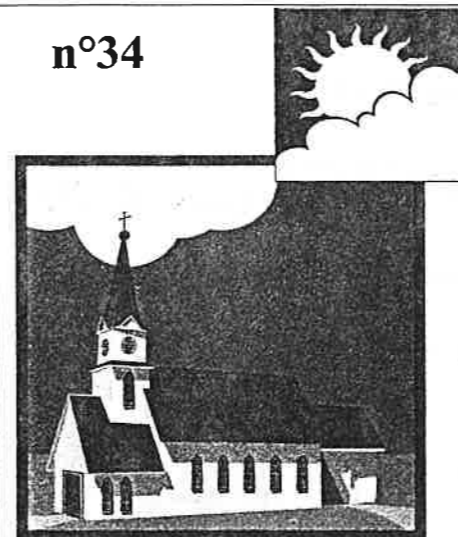
Comité de lecture : Dominique BENARD
Gilbert HARANG
Patrick KUSZPA
Yves LEMAIRE
Jean-Marc MORISOT
Marie-Christine PINSSON

Mise en page : Dominique BENARD

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.
Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.

n°34

**Le Conchylien**

Janvier 2002

Bulletin Municipal du 1^{er} janvier 2002**Sommaire**

Sommaire :	1
Lettre du Maire :	1
Environnement :	2
La sainte Barbe :	2
Remerciements :	2
Les Lucioles :	3
Le courrier des lecteurs :	3
Informations :	3
L'heure de l'euro :	4
L'aide à domicile :	4
Infos du comité des fêtes :	4
Le Comité des fêtes :	5
Les décisions du Conseil :	6 et 7
Etat Civil :	8
Informations diverses :	8
Mémento :	8
Bibliothèque intercommunale :	8

**Un billet à trous
Ça ne vaut plus rien du tout !**

Lire l'information sur le passage à l'euro en page 4.

Lettre du maire

En ce début de seconde année du 21^{ème} siècle, les sujets ne manquent pas pour animer nos conversations. Nous avons échangé nos francs contre des euros, l'application de la loi sur les trente-cinq heures est effective pour les employés communaux. On le voit à travers ces deux événements, l'action du Conseil Municipal est souvent dictée par des décisions ou des phénomènes étrangers à notre village. Si la menace d'implantation du 3^{ème} aéroport s'est un peu éloignée, sa localisation près de Chaulnes doit nous amener à une réflexion sur la nécessité d'établir un plan local d'urbanisme sur le territoire de la commune. Il sera indispensable de maîtriser l'urbanisation à venir. Les travaux importants qui ont été étudiés à ce jour dépendent largement des financements qui nous seront accordés. Il est plus que jamais nécessaire de prévoir nos besoins futurs.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup d'incertitudes planent sur notre avenir. Cependant, soyez assurés que vos élus ont la volonté de travailler dans l'intérêt de tous. Je les remercie pour leur assiduité, tant aux séances du Conseil Municipal, qu'aux manifestations officielles. Je les invite à se joindre à moi pour vous souhaiter à tous bonheur et santé.

Yves LEMAIRE

La commission de l'environnement



Le samedi 20 octobre, la commission de l'environnement réunissait autour d'un verre de l'amitié les heureux lauréats du concours des maisons fleuries, voir *le Conchylien* n°33, page 4.

Monsieur le maire et les membres de la commission ont eu le plaisir de remettre à ces derniers un bon d'achat aux *Pépinières de Conchy*.

Je remercie toutes les personnes venues retirer leur prix et toutes celles qui ont participé à l'organisation de ce concours.

Continuez vos efforts et à l'année prochaine!



Eric BEAUCAMPS



Environnement-Infos

Le cimetière

La fermentation et les mauvaises odeurs dégagées par les végétaux nous ont amenés à fermer le dépôt d'ordures qui se trouvait à gauche en entrant dans le cimetière.

Celui-ci est remplacé par un conteneur mis à disposition par les *Etablissements FLANDRIN*. Ce conteneur est plus esthétique et évite également une manutention inutile à l'employé communal.

L'église

Quelques conchyliennes et conchyliens ont été surpris de constater la disparition des sapins autour de l'église.

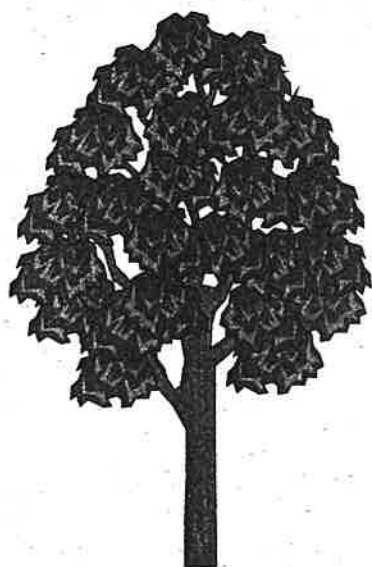
Pourquoi cette décision ?

1) Ces sapins, de par leur taille, devenaient dangereux par temps de grand vent et risquaient de se déraciner et de finir leur chute sur l'église ou même sur un passant.

2) Ils monopolisaient toute la vue, ce qui ne mettait plus en valeur les vitraux, aussi bien de l'intérieur de l'église par manque de lumière, que de l'extérieur puisque ce sont eux que l'on voyait en descendant la rue.

Néanmoins, un aménagement d'arbustes d'ornement de plus petite taille sera mis en œuvre dans les mois à venir, ceci avec les conseils des *Pépinières de Conchy*.

Jacky GEORGE



La Sainte Barbe

Les sapeurs-pompiers vous remercient de l'accueil et de la générosité que vous leur avez réservés lors de leur passage pour les calendriers 2002. Ainsi, les sapeurs-pompiers de Conchy les Pots ont le plaisir de vous inviter à venir partager avec eux le repas de la Sainte Barbe qui se déroulera le 19 janvier 2002 à la salle des fêtes de Conchy les Pots à 20 heures 30 et dont le prix sera fixé à 27 euros (180 francs).

Jean-Philippe PUILLE



Remerciements

Le Conseil Municipal remercie la famille BIZET, ainsi que les deux stagiaires du village en formation dans leur exploitation, d'avoir repeint les calvaires du cimetière et de l'église.

Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 16 novembre 2001

Tous les membres du Conseil étaient présents.

Ordre du jour :

Rapport sur la qualité de l'eau 2000 :

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de rapport sur la qualité et le prix de l'eau de l'année 2000 : nombre de clients, consommation, qualité, travaux, etc...

Le prix de l'eau est maintenu au niveau actuel.

Les six prélèvements effectués se sont révélés conformes aux normes, sauf en ce qui concerne les pesticides.

Association des communes traversées par le TGV Nord :

Désignation d'un titulaire et d'un suppléant :

Titulaire : Jacky GEORGE

Suppléant : Patrick KUSZPA

Location du terrain de foot-ball :

Suite à la demande du FC Ressons sur Matz, le Conseil Municipal décide de louer le terrain de foot-ball pour un montant annuel de 460 euros, soit 3 017,40 FF.

Désignation d'un conseiller municipal de « défense » dans la commune :

Le Conseil Municipal a désigné Philippe QUILLET en tant que Conseiller de défense qui aura pour mission de sensibiliser les publics sur les questions de la Défense, s'occuper du recensement, dans le cadre des journées citoyennes et proposer des possibilités de carrière dans l'armée.

Remboursement du vol au local des pompiers :

Le Conseil Municipal accepte le chèque d'un montant de 13 853 FF que la S.M.A.C.L. a adressé à la commune.

Adhésion à la nouvelle vocation du SIVOM (dénommée Autorité concédante du réseau électrique) :

Suite au courrier du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) en date du 13 novembre 2001, le Président du SIVOM nous demande d'adhérer à la nouvelle vocation, Autorité concédante du Réseau Electrique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte d'adhérer à cette nouvelle vocation du SIVOM.

Subvention attribuée au club de Twirling « Les Lucioles » :

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention annuelle au club de Twirling « Les Lucioles » d'un montant de 229 euros, soit 1 502,14 FF.

Questions diverses

Monsieur le maire relance la SICAE-Oise sur la question de l'éclairage public.

A prévoir : le remplacement de Sylvie FOYART (agent de service) en cas d'absence ou de maladie. Monsieur le maire se renseigne auprès du SIRP (Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique) pour un éventuel contrat.

Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 05 octobre 2001

Tous les membres du Conseil étaient présents, à l'exception de Michel BAILLON, excusé.

Ordre du jour :

Indemnité 2001 du percepteur :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil l'état de liquidation des indemnités de conseil et de budget pour l'année 2001 qui s'élève à 1 739,41 FF soit 265,17 euros. Après délibération, les membres du Conseil autorisent monsieur le Maire à verser les indemnités au percepteur.

Contrat d'assurances (S.M.A.C.L.) :

Monsieur le Maire a demandé à la S.M.A.C.L. (Société Mutuelle d'Assurances des Collectivités Locales) une réactualisation des contrats d'assurances.

Travaux suite aux inondations :

Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général de l'Oise et de l'Etat afin de pouvoir réaliser les travaux de voirie qui s'élèvent à un montant de 2 731 480 francs.

Location de la salle des fêtes :

A compter du 1er janvier 2002, les tarifs concernant la location de la salle des fêtes seront les suivants :

1 journée : 120 euros soit 787,15 FF

2 jours : 160 euros soit 1 049, 53 FF

3 jours : 190 euros soit 1 246,32 FF.

Un acompte de 60 euros (393,57 FF) sera demandé à la réservation et à la signature du contrat, **plus une caution égale à 3 fois la valeur de la location, à la remise des clés.**

Augmentation des concessions de cimetière :

Le Conseil municipal a décidé d'augmenter le prix des concessions de cimetière à partir du 1er janvier 2002, pour un montant de 70 euros, soit 459,17 FF.

Matériel informatique :

Suite au passage à l'euro en 2002, le matériel informatique de la secrétaire n'étant pas compatible, le Conseil Municipal décide faire l'acquisition d'un nouvel ordinateur chez **ADICO** pour un montant de 2 178,83 euros, soit 14 292,20 FF.

Location du logement de la mairie :

Le logement de la Mairie étant vacant, le Conseil Municipal décide de le louer à titre précaire et révocable pour un montant de 390 euros par mois, chauffage compris.

Travaux dans le logement de la Mairie :

Il est prévu la réfection du carrelage dans la cuisine et le branchement des égouts sur l'assainissement de l'école.

Questions diverses :

Un sapin de Noël sera organisé le 15 décembre par le CCAS pour les enfants de la commune.

Mademoiselle FONTAINE, présidente du club des Twirling « **Les Lucioles** », présente son bureau, ses objectifs et son budget prévisionnel aux membres du Conseil.



Les lucioles

Le 13 octobre 2001, les 18 adhérentes du club « **Les Lucioles** » ont débuté les entraînements de Twirling sous la direction de mesdemoiselles FONTAINE et MEUNIER. Parmi elles, on dénombre 11 conchyliennes. Deux groupes ont été constitués dans le but d'améliorer l'encadrement et d'aider les twirleuses selon leurs capacités.

A l'occasion de la fête du village, une représentation sera organisée afin de mettre en valeur les progrès et les efforts réalisés par tous les membres du club. Tous les parents et personnes ayant soutenu le club ainsi que le public intéressé y sont conviés.



Karine FONTAINE
Les membres du bureau

Le courrier des lecteurs

Cet espace est réservé à tous ceux qui veulent s'exprimer dans ce journal. Il suffira pour cela de respecter deux petites règles très simples :

- Envoyer leur écrit à la mairie avant le 15 mars 2002 pour qu'il paraisse dans le numéro 35.
- S'interdire toute attaque personnelle.

Le comité de rédaction remercie et félicite les auteurs des articles publiés dans ce journal. Ils sont chaque fois plus nombreux à oser s'exprimer publiquement. Ces huit pages sont les vôtres, n'hésitez pas à vous en servir!



« 102 dalmatiens et presque autant d'enfants »

Dans la salle décorée par des membres du C.C.A.S (Commission Communale d'Action Sociale), les enfants de la commune se sont réunis le samedi 15 décembre. Ils ont pu assister à la projection du film « **Les 102 dalmatiens** ». Après que Cruella ait échoué dans ses sombres projets, parents et enfants se sont vu offrir café et goûter, puis ont accueilli le Père Noël qui, assis près de la cheminée, distribua des friandises.

Cette première dans notre commune a réuni une large assistance qui semblait enchantée de l'initiative.

ANIM'JEUNES



M a d a m e Harlay est le relais de l'équipe d'animateurs du Pays des Sources. Cette équipe qui travaille avec les centres sociaux

de Ressons et Lassigny, organise et propose des activités et des sorties. Elle dispose d'un véhicule et peut monter des projets de sorties suggérés par les jeunes. Les animateurs se proposent de présenter leurs activités lors d'une réunion dont la date reste à déterminer.

VÊTI-TROC



L'association de Ressons manque de bénévoles. Si vous disposez d'un peu de temps pour tenir des permanences les mardis ou samedis après-midi, prenez contact sur place aux horaires d'ouverture.

Marie-Christine PINSSON



1^{er} janvier 2002 L'heure de l'euro

Depuis le 1^{er} janvier, le franc, comme douze autres monnaies, a disparu de notre porte-monnaie. Le peuple européen va connaître une nouvelle dimension en s'associant dans une monnaie unique, l'euro.

Dès le 1^{er} janvier 2002, les euros et ses centimes ont été mis en circulation. Du 1^{er} janvier au 17 février 2002, une double circulation franc-euro se met en place, avec retrait progressif des pièces et des billets en francs.

A partir du 17 février 2002, le franc n'aura plus cours, mais, jusqu'au 30 juin 2002, l'échange sera gratuit pour les pièces et billets en francs auprès de votre banque.

Après le 30 juin 2002, vous pourrez échanger les pièces gratuitement pendant 3 ans auprès de la Banque de France ou du Trésor Public et échanger les billets pendant 10 ans.

Dominique BENARD

L'aide à domicile

Toutes formes d'intervention

Notamment auprès des personnes âgées

Ménage

Courses

Repas

Aide au lever, au coucher

Aide à la toilette, etc ...

Gardes de jour, de nuit

Retour d'hôpital

De quelques heures à 24^h/24

ASPADA :

Association de Services pour l'aide à Domicile et Aux Personnes Agées du département de l'Oise

33, rue de Paris
60200 Compiègne
03.44.40.25.83

Martine BOUILLON
Responsable de secteur

Infos Comité des fêtes

L'année 2001 marque le centenaire des Associations. En effet, le 1^{er} juillet 1901, Pierre Waldeck-Rousseau faisait adopter la loi relative au contrat d'association grâce à laquelle vivent aujourd'hui plus de 800 000 associations dont la nôtre **Comité des fêtes** depuis 23 années. Actuellement, 22 membres actifs et dévoués composent l'association.

Rappel de nos manifestations 2001

4 MARS

Thé-dansant avec l'orchestre **Fiesta Musette** pour la reprise des après-midi dansants, soixante-dix personnes dont trente conchyliens ont pris possession de la piste dans une excellente ambiance.

8 MAI

Cérémonie au monument et vin d'honneur.

16 JUIN

Dans la salle du 3^{ème} âge, quarante enfants du village âgés de 4 à 15 ans, ont participé à un concours de dessin à la gouache sur le thème **les fleurs** dans le cadre de l'intercommunalité **bibliothèque**. Merci aux parents d'avoir encouragé leurs enfants. Le Jury était composé de : Mesdames Hennon, Payen, Quillet Nathalie, Ramos (Boulogne) et de Monsieur Marouzé Laurent.

Vainqueurs : Catégorie 4/5 ans DUVAL Clémence
6/7/8 ans HENRY Jérémy
9/10 ans KUROWSKI Doriane
12/13 ans CARLIER Alexandrine
14/15 ans MONCOMBLE Laurence

En outre, DUVAL Clémence, CARLIER Alexandrine, et MONCOMBLE Laurence ont été récompensées une nouvelle fois par Monsieur Pierre PAYEN, Président de **Plaisir de lire**, le 12 août à Boulogne pour leur 1^{er} prix dans le classement final rassemblant plus de 110 enfants : un grand Bravo pour leur talent.

23 JUIN - FETE DE LA SAINT JEAN

Remarquable réussite de cette soirée avec plus de 240 participants. Barbecues et friteuses ont fonctionné tard dans la nuit. A signaler l'embrasement du feu par Monsieur Joseph SANGUINETTE, Conseiller Général. L'animation du bal gratuit qui a suivi a été confié à l'association **CREANIM** de Ressons-sur-Matz.

13 JUILLET

Après le déluge du 7 juillet et la semaine difficile qui a suivi, le village a voulu marquer la Fête nationale. Sous la pluie, 30 courageux enfants ont participé au traditionnel défilé aux lampions encadrés de bénévoles. Les conchyliens et conchyliennes, malgré le temps, sont venus nombreux applaudir le feu d'artifice tiré dans des conditions difficiles par les sapeurs-pompiers. Encore merci à ce Corps. Le bal gratuit animé par **CREANIM** a clôturé la première journée de la Fête nationale.

14 JUILLET

Cérémonie au monument et vin d'honneur.

A l'issue, les enfants ayant participé au concours dessin ont été récompensés par la municipalité. Plus de soixante personnes étaient présentes dans la salle polyvalente, où se sont déroulés, dans une ambiance cordiale, les jeux pour les petits et les grands.

.../...

Le Comité des Fêtes de Conchy les Pots

(Suite) 28-29-30 JUILLET - FETE COMMUNALE

Pour une fois sous le soleil, il faut le signaler. Le village maintient la tradition en participant massivement aux diverses activités de ces trois jours.

Fête foraine de qualité avec sept attractions.

Bal public du samedi soir animé par l'Association **CREANIM**.

Brocante avec accompagnement musical (une première !).

117 exposants dont 35 conchyliens ont animé le dimanche de 6 heures à 18 heures, en attirant la foule des grands jours.

Je remercie Monsieur CAUDRELIER pour l'aide apportée lors de la mise en place matinale des brocanteurs et Monsieur HARANG pour la disponibilité de son terrain qui sert d'emplacement à notre stand restauration-buvette.

Le concert des Accordéonistes de Compiègne (14 exécutants) a été très prisé comme d'habitude et a clôturé ce deuxième jour de fête.

Le lundi : rebond de la fête foraine avec la traditionnelle distribution de friandises et tours de manège aux enfants du village, offert par la municipalité.

1^{er} SEPTEMBRE

La journée Multisports sur le terrain s'est déroulée encore une fois sous un temps maussade, expliquant certainement une faible participation. Une soixantaine de « sportifs » de 7 à 77 ans ont concouru dans les différentes disciplines proposées : tir à la carabine, fléchettes, tennis et pétanque. Les différentes catégories de vainqueurs ont été récompensées par de nombreuses coupes et médailles.

9 SEPTEMBRE

Chaque ambiance au Thé-dansant avec l'orchestre musette **Les RIBERCAUVS**. 140 personnes ont fait afficher « complet » à la salle polyvalente. Cet orchestre, réputé, sera de nouveau présent le 7 AVRIL 2002 : à noter.

27 OCTOBRE

En remplacement de la Fête Halloween, initialement prévue, un vent de marée a soufflé à la salle polyvalente lors de la soirée Moules-Frites. 92 personnes étaient présentes dans une salle décorée pour la circonstance. Excellente animation de cette soirée à thème par l'association **CREANIM**.

1^{er} NOVEMBRE

Le cochon était à l'honneur. 26 équipes se sont affrontées lors du traditionnel concours de belote. Un grand merci aux jeunes du village venus nombreux. Une soupe à l'oignon a clôturé cette sympathique soirée.

11 NOVEMBRE

Cérémonie au monument et vin d'honneur.

18 NOVEMBRE

Le verre de l'amitié, servi par nos soins, a été offert par la Commune lors de l'inauguration des journées musicales de l'Association Archéologique. Plus de 100 personnes dont de nombreuses personnalités du Canton étaient présentes.

31 DECEMBRE

REVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Avec le succès du dernier réveillon et à la demande de nombreux Conchyliens, nous reconduisons la même formule : buffet froid, animations, cotillons...

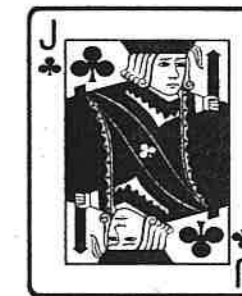
Avant de terminer cette année riche en événements, le **Comité des fêtes** vous remercie tous d'avoir participé si activement à nos manifestations.

A quelques jours de l'échéance, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Encore merci à tous.
Pour le **Comité**,
J. GRELIN

Samedi 23 février 2002 à 19 heures :

Concours de belote - Restauration -
Buvette



Dimanche 7 avril 2002 à 14 heures 30 :

Thé-Dansant **Les Ribercauvs**



Le mot du président

Personnellement, je tiens à remercier tous les membres du **Comité des fêtes** pour leur dévouement et leur disponibilité.

En répondant présents à toutes les sollicitations, ils font preuve d'un esprit d'équipe exemplaire.

L'Association ne saurait être sans bénévoles.

Encore merci à tous.

Pour le **Comité**

J. GRELIN